



Compte rendu Observatoire DT DICT Bourgogne Franche-Comté 20 mars 2024

Présents :

AIT TAGADIRT Mohamed	DIJON METROPOLE
ASPERT Sébastien	Conseil Départemental de la Côte d'Or
BARBIER Goëry	SMABTP
BAROIN Patrick	ENEDIS agence cartographie service DT DICT
BLIND Amandine	SOGELINK
BURY Stéphanie	ROUGEOT TP
CANABATE Stéphane	GRDF
DAUJON Rémy	F RTP BFC
FIET Richard	CARTOLIA
FLENET Stéphane	ORTELLI et PETITJEAN TP
FUOCO Florent	VINCI Construction EUROVIA
GIOP Céline	RTE GMR Alsace – Pôle Environnement Sécurité des Tiers
GIRARD Magali	SNCF Réseau
GRISARD Gilles	CD 21
GUIRAUD Eric	ORANGE
KIRCHEMANN Jérôme	DIJON METROPOLE
LABAS Adrien	ROGER MARTIN
LHOMME Philippe	LHTP
MARAUX Antoine	SICAE EST
MARION Didier	OPPBTP
METZGER Mickaël	GRT Gaz
MORIZOT Marie France	CAGD
MORNAND Hélène	Ordre des Géomètres Experts

NIEDZWIECKI Christian	SCUB
PARADIS Alain	DREAL
PUSARD Pascal	PTP
RONDOT Philippe	ENEDIS
ROUANET Nathalie	VNF Canal Bourgogne
ROY Jean Michel	APAVE
SPATOLA Stéphane	GRAND BESANCON METROPOLE
VIRCONDELET Pascal	APAVE
ZHANG Adrien	CD 25

Excusés :

DECOCQ Olivier	GRDF
KAMINSKI Brice	RTE
MEI Luidgi	ODIVEA Directeur adjoint
POUPON Pierre	FMP
PRASALEK Lucie	FFB BFC

Ordre du jour (rappel)

- 1 - Accueil et tour de table
- 2 - Point d'avancement de la mise en place du PCRS 21 (Sébastien ASPERT)
- 3 - Informations sur les incidents ayant eu un impact sur la sécurité des personnes (tour de table)
- 4 - Restitution de l'étude SMABTP sur la sinistralité en présence de réseaux (Goery BARBIER)
- 5 - Point d'avancement des groupes de travail
 - Actions à destination de public éloigné du décret : FFB, CSPS, géomètres, architectes...
Réalisées – en cours – à venir : groupe de travail à créer
 - Journée sécurité 2024 – Atelier DT-DICT – retour sur l'événement
 - Frise temporelle à destination des Resp. de Projet : phase finale
 - Lancement du groupe de travail « Événement Majeur »
A destination des responsables de projet

6 - Statistiques 2022-2023 exploitants (les exploitants)

7 - Suivi global des visites pédagogiques GRDF (Olivier DECQOC)

8 - Informations / questions ouvertes / nouvelles idées de promotion des activités de l'observatoire.

1 - Accueil et tour de table.

Christian NIEDZWIECKI ouvre la séance, il remercie les membres présents et souligne le retour d'Orange au sein de l'OR, représenté par Eric GUIRAUD.

Chaque membre se présente et donne sa fonction au sein de l'entité qu'il représente.

2 - Point d'avancement de la mise en place du PCRS 21.

Sébastien ASPERT du CD 21 nous fait état de l'avancée des travaux de réalisation du PCRS 21.

Il rappelle que le CD21 s'est porté Autorité Publique Locale Compétente (APLC) dans le but de réaliser et déployer le PCRS sur le département 21. A noter que la Métropole Dijonnaise (Dijon Métropole) s'est dotée d'un PCRC à l'échelle de son territoire. Une coordination entre les deux collectivités est prévue.

Le CD21 a conventionné avec l'IGN.

L'IGN s'appuie sur le programme LiDAR HD (mise en place d'un équipement numérique de description 3D du territoire). C'est un programme national soutenu par l'Etat et les Régions.

A ce jour, le CD21 prévoit de prendre en charge la part régionale du financement afin que l'outil, en local, puisse être déployé. Cette prise en charge représentera un coût supplémentaire par rapport au budget initialement prévu. Le CD21 reste en recherche de partenaires sur ce dossier.

La phase opérationnelle avec les premiers survols du département devrait commencer au second semestre 2024.

Les premiers livrables sont attendus pour début 2025.

Concernant le volet « Mise à jour » du PCRS, seules les opérations pilotées par le CD21 sont pour le moment prévues d'être traitées.

3 - Informations sur les incidents ayant eu un impact sur la sécurité des personnes (tour de table)

ENEDIS fait part d'un événement survenu à Beaune lors de travaux réalisés par une entreprise de TP, dans la même journée et sur le même chantier :

- Le matin, un compagnon coupe la BT à la disqueuse
- L'après-midi, c'est la HTA qui est touchée...

Les collaborateurs incriminés sont titulaires de l'AIPR....

GRDF relate le double effondrement karstique survenu récemment rue de Vesoul à Besançon, à proximité d'une station-service. Les exploitants sont intervenus pour mettre en sécurité leurs réseaux. Concernant GRDF, aucune fuite n'est à déplorer pour l'heure.



4 - Restitution de l'étude SMABTP sur la sinistralité en présence de réseaux (Goery BARBIER)

(PDF joint)

Cette étude a été menée sur la base de sinistres déclarés par des sociétaires de la SMBTP de BFC. Les dossiers sont clos et concernent des événements survenus au plus tard en 2023. Un certain nombre de sinistres n'apparaît pas dans cette étude. Les raisons peuvent être les suivantes :

- Le sinistre représente un coût peu élevé
- Le coût de la réparation est inférieur à la franchise
- La réparation est réalisée par l'exécutant lui-même

A noter un sinistre à 100 k€ en domaine privé.

La présentation de l'étude par Goëry BARBIER amène quelques remarques dans l'assemblée :

- Concernant la baisse du nombre de sinistres depuis la mise en place de la réforme, le fait d'être arrivé à un palier, voire à une inversion de la courbe !
- Le marquage piquetage encore régulièrement absent
- Dans la pratique, des opérateurs qui comptent sur la présence du grillage avertisseur et qui terrassent avec des moyens mécaniques jusqu'à celui-ci.... (sauf que...)
- Le constat d'arrêt de chantier est sous utilisé lors de la rencontre d'une anomalie
- Le point d'arrêt n'est pas suffisamment appliqué
- La difficulté d'impliquer le responsable de projet dans le constat d'arrêt de chantier et dans sa gestion
- La méconnaissance des obligations du responsable de projet (encore un nombre majoritaire de DCE sans récépissé de DT)

5 - Point d'avancement des groupes de travail

- Actions à destination de public éloigné du décret :
 - CSPS : en 2023, présentation du décret et de l'OR lors de deux rencontres avec les CSPS, organisation OPPBTP, présence de la CARSAT. Invitation des CSPS à l'OR.
 - Géomètres : promotion progressive du décret et des travaux de l'observatoire à destination de l'ordre des géomètres experts et du syndicat de la branche via les professionnels présents au sein de l'OR
 - FFB : une première présentation réalisée à Dole le 14 mars ; à renouveler
 - Communautés de communes : des mises en relation en cours, une intervention à venir lors d'un prochain conseil communautaire Vallées de la Tille et de l'IGNON (COVATI).
 - Architectes : pas d'entrée pour le moment
 - Paysagistes : contact à prendre avec l'UNEP

Le Président souhaite que quelques personnes de l'observatoire puissent se rendre disponibles pour l'accompagner lors des présentations réalisées auprès des instances citées ci-dessus. Ces interventions se déroulent en général en fin de journée et durent au maximum deux heures ; appel aux volontaires.

- Journée sécurité 2024 – Atelier DT-DICT – retour sur l'événement :

l'atelier DT-DICT a été animé par GRDF avec la mise à disposition de l'outil « la rue du marquage ». Christian NIEDZWIECKI et Rémy DAUJON ont coanimé cette journée.

Il en ressort la constatation suivante : les collaborateurs des entreprises de construction de réseaux connaissent l'essentiel des règles du marquage piquetage et des modalités de terrassement dans la zone d'incertitude. En revanche, concernant les entreprises de TP généralistes ou spécialisées en terrassement ou travaux routiers, les collaborateurs, bien que titulaires de l'AIPR, maîtrisent mal ces aspects opérationnels du décret.

- Frise temporelle à destination des responsables de projet :

après plusieurs allers-retours entre le groupe de travail et les services juridiques de la FNTF, la frise est maintenant terminée. Le Président remercie grandement Magali GIRARD, Nathalie ROUANET et Adrien LABAS pour le travail réalisé et pour la souplesse dont ils ont fait preuve.

- Lancement du groupe de travail « Événement Majeur » à destination des responsables de projet.

Un public éloigné du décret et pourtant très concerné est celui des Responsables de Projet.

Cette constatation est malheureusement nationale.

Le Président souhaite réfléchir à la mise en place d'un événement majeur à destination de ce public. Celui-ci pourrait, par exemple, se dérouler sur une demi-journée, courant 2025, et accueillir plusieurs tables rondes et/ou ateliers. Pour plus d'impact, la bannière « DREAL » serait souhaitable. Les exploitants de réseaux pourraient également relayer cet événement et y participer. Tout cela est à construire et les volontaires pour y réfléchir sont les bienvenus. L'objectif est de présenter un ou plusieurs scénarios lors du prochain observatoire et un projet de financement.

6 - Statistiques 2022-2023 exploitants

(PDF joint)

Quelques remarques :

Orange : Eric GUIRAUD nous informe de l'existence de l'outil « signaler un dommage sur le réseau Orange ». (PDF joint). Ce document est communiqué à titre informatif. Orange souhaite mettre en avant le site opérationnel depuis fin 2023. Par ailleurs, Orange consacre dorénavant plus de moyens aux traitements des dommages avec des personnes dédiées en région. A noter, en région BFC, un taux de dommage inférieur à la moyenne nationale.

GRDF : concernant les dommages, certaines mauvaises pratiques reviennent comme le fait de poser le godet sur le tuyau après avoir causé une fuite.

ENEDIS : une recrudescence de dommages sur des branchements

7 - Suivi global des visites pédagogiques GRDF

Sur le périmètre BFC, environ 2400 visites par 2023, 3% de constats de travaux dangereux.

Stéphane CANABATE expose le positionnement de GRDF sur la visite de chantier à proximité d'une MPC classe A.

Jusqu'à ce jour GRDF organisait des visites de chantier impactant des MPC en classe C, B et A.

Seuls les chantiers à proximité de MPC classe C et B sont considérés par GRDF comme sensibles.

Il n'y aura plus systématiquement de visite pour des situations de chantier à proximité de MPC classe A.

8 - Informations / questions ouvertes / nouvelles idées de promotion des activités de l'observatoire.

- intervention de Stéphane FLENET, Président du comité national DT-DICT à la FNTF.

Au nom du comité national DT-DICT, le Président a écrit, il y a quelque temps, au Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires afin de lui rappeler l'échéance de 2026 et la mise en place chaotique du PCRS (financement, ANCT, déploiement...). Aucune réponse à ce jour, d'où une certaine tension.

Parmi les sujets qui font également la préoccupation du comité, on trouve, entre autres, les relations avec l'exploitant Orange, les divers constats incorrectement utilisés, la promotion du comité de concertation....

Stéphane FLENET rapporte que les entreprises ne souhaitent pas utiliser le constat dématérialisé. Le constat « papier » semble mieux approprié aux exécutants sur le chantier, signataires du document. Cette position est confirmée par Florent FUOCO.

- question de Pascal VIRCONDELET, CSPS APAVE : AIPR obligatoire ou pas pour les monteuses et les utilisateurs d'échafaudage ?
- invitation au prochain OR de la CARSAT et de l'IGN (Vincent LIEBARD)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

La prochaine réunion est fixée au 16 Octobre 2024, à Dole.